



“Fournisseur de produits & services environnementaux supérieurs”

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I

INFORMATION SUR LE PRODUIT ET LA PRÉPARATION

Nom commercial: Neutralisant de caustique sec
Synonyme: N/A
Code de produit: NRDCN-01, NRDCN-03
Nom chimique et synonymes: N/A
Numéro CAS: 77-92-9 (Non approprié au transport)

MANUFACTURIER

Les services environnementaux Can-Ross Ltée
2270 South Service Road West
Oakville, ON L6L 5M9
Sans frais: 1-888-847-7190
Tél: (905) 847-7190 Fax: (905) 847-7175

UTILISATION DU PRODUIT

Un produit respectant l'environnement qui a été développé pour contrôler et neutraliser, de façon sécuritaire et efficace, les fuites et déversements de produits caustiques.

SECTION II

LISTE D'INGRÉDIENTS

IDENTITÉ CHIMIQUE	NUMÉRO CAS	POURCENTAGE DU POIDS
Anhydride acide citrique	N/A	60-100%

SECTION III

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique (température de la pièce)Poudre granuleuse de couleur blanche
OdeurSans odeur
Seuil d'odeurAucun
Point de fusionAucun



“Fournisseur de produits & services environnementaux supérieurs”

Point de congélation	Aucun
% de volatilité par volume	Aucun
Gravité spécifique	1,2
Taux d'évaporation	Aucun
Pression de vapeur.....	N/A
Densité de vapeur	N/A
pH.....	1,5

SECTION IV

RISQUES D'EXPLOSION ET INFLAMMABILITÉ

Conditions d'inflammabilité	Ininflammable
Méthodes d'extinction.....	Aucune
Produits de combustion dangereux	Aucun
Procédures d'extinction spécifiques.....	Porter des vêtements de protection appropriés.
Point d'inflammabilité et méthode de détermination.....	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure.....	Aucune
Point d'explosion sous impact mécanique	Aucun
Point d'explosion par décharge statique.....	Aucun

SECTION V

PROPRIÉTÉS RÉACTIVES

Ce produit réagit aux caustiques lorsque la chaleur est considérable, ce qui peut causer des éclaboussures.

SECTION VI

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'entrée:	Contact avec la peau [x]	Inhalation [x]
	Contact avec les yeux [x]	Ingestion [x]

Inhalation:	Peut causer de l'irritation.
Contact avec la peau:	Peut causer une irritation cutanée. Laver avec beaucoup d'eau.
Contact avec les yeux:	Irritation. Une exposition prolongée peut causer des brûlures.
Ingestion:	Peut causer des brûlures à la bouche, au nez, à la gorge, à l'estomac et à l'oesophage. L'ingestion de grandes quantités peut causer des nausées, des vomissements, et de la diarrhée.



“Fournisseur de produits & services environnementaux supérieurs”

Exposition chronique: Peut causer des dermatites.

SECTION VII MESURES PRÉVENTIVES

Porter l'équipement de protection personnelle approprié. Cet équipement devrait comporter des gants, des lunettes à coque ainsi que des chaussures et des vêtements de sécurité résistants aux acides.

Étapes à suivre en cas de fuite ou de déversements:

Éviter de respirer la poussière, contenir la fuite ou le déversement et disposer dans un contenant approprié. Le matériel devient très glissant lorsque mouillé. Ne pas jeter dans les égouts et les drains publics.

Méthodes de disposition des déchets:

Le matériel ayant servi au ramassage devrait être jeté dans un contenant approprié et l'on devrait en disposer selon les lois municipales, provinciales et fédérales en vigueur.

Précautions à prendre lors de la manutention et de l'entreposage du matériel:

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder loin des produits chimiques énumérés à la section V ainsi que des flammes, des sources de chaleur et de la nourriture.

SECTION VIII PREMIERS SOINS

Contact avec la peau:	Bien laver à l'eau et au savon. Retirer les vêtements souillés et consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer à l'eau claire pendant 15 minutes et consulter un médecin.
Inhalation:	Peut causer de l'irritation. Faire respirer de l'air frais et consulter un médecin.
Ingestion:	Prendre 3 à 4 verres de lait ou d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.



“Fournisseur de produits & services environnementaux supérieurs”

LIMITE DE RESPONSABILITÉ:

Can-Ross certifie que les informations contenues dans le présent document sont exactes. Les produits mentionnés ci-haut devraient être manipulés par des personnes qualifiées. Les utilisateurs de ce produits devraient toujours effectuer des tests avant de le mélanger à d’autres produits qui pourraient altérer ses propriétés. Can-Ross ne reconnaît aucune responsabilité quant à l’utilisation par le client du produit ci-haut mentionné.

EN VIGUEUR: DU 1 ier Mai 2010 AU 1 ier Mai 2013